

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 17 décembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 10 décembre 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	53
Votants :	57
Pour :	57
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU,

Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Jean-René SKOWRON représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Marie CHANQUOI, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Jacques MIGNOT, Roland MOULINIER donne pouvoir à Catherine LUSTRISSY, Camille GERAUD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Pierre DELMON, Isabelle DUPUY, Sabine MALARD donne pouvoir à Arlette VERDIER.

SECRÉTAIRE : Mme Alexandra DUMAS

OBJET : Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2014-2017 avec la CAF Dordogne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2013150-0003 du 30 Mai 2013 portant création de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale issu de la fusion de la Communauté de Communes Causses Vézère, Communauté de Communes du Terrassonnais, Communauté de Communes du Pays de Hautefort et du Syndicat Intercommunal de la zone d'activités des Chasselines.

Considérant la compétence « action et gestion des services communautaires en faveur de la jeunesse »,

Le Contrat Enfance Jeunesse doit être renouvelé pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2017.
Le Conseil communautaire doit autoriser le Président à signer le contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU,
le 18/12/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.